

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE 2023-2024

RENSEIGNEMENTS ENFANT-FAMILLE		
RÉSERVÉ AU		
SERVICE	Nom de l'enfant :Prénom :Prénom :	
Nom Prénom de l'enfant:		
	Sexe : □ Masculin □ Féminin	
•••••	Adresse complète :	
••••••	- Not esse complete	
	Inscription à l'Ecole de : Maternelle □ Elémentaire □	
	Classe: PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2	
<u>RÉSERVÉ AU</u>	Responsable légal 1 (payeur des	Responsable légal 2
<u>SERVICE</u>	prestations)	
Nom du	□ Père □ Mère	□ Père □ Mère
Responsable payeur des	□ Autre (Préciser) :	□ Autre (Préciser) :
prestations:	Nom :*	Nom :*
	Prénom : ★	Prénom :*
	Adresse (Si différente de l'enfant)*	Adresse (Si différente de l'enfant)*
	Tomicile:	Tomicile:
	Portable:*	Portable:*
	@ mail :*	@ mail :
	Nom et coordonnées de	Nom et coordonnées de
	l'employeur :	l'employeur :
	Travail:*	™ Travail :*
	* <u>Saisie obligatoire</u>	
RÉSERVÉ AU	AUTRES RENSEIGNEMENTS	
SERVICE	Joindre le jugement pour la garde de l'enfant ou l'attestation d'autorisation du parent non présent	
Quotient :	☐ Mariés ☐ veuf-veuve ☐ Divorcés ☐ Séparés ☐ Pacsés ☐ Concubinage Si séparation des parents : Garde alternée ☐ Oui ☐ Non Information complémentaire si besoin :	

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

Photocopies de:

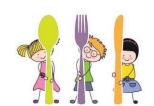
- Fiche d'inscription scolaire ;
- Cartes d'identité des parents ;
- Livret de famille parents/enfants ou extrait d'acte de naissance de l'enfant avec filiation;
- Carnet de santé (vaccins obligatoires à jour) ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Certificat de radiation dans le cas d'un changement d'école ;
- Parents divorcés : copie du jugement de divorce ;
- Parents séparés (sans jugement de divorce): fournir une attestation du parent non présent, stipulant qu'il accepte une inscription dans une école de Ludon-Médoc.
- Inscription à la restauration scolaire (avec le dernier quotient familial de la CAF) à retirer en mairie.

INSCRIPTION AUX SERVICES

Informations:

Inscription restauration scolaire:

Les repas sont pris en charge par la société SRA Ansamble La fiche d'inscription se trouve en mairie



TEMPS EXTRASCOLAIRES/APS ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)



Petites Vacances et Grandes Vacances

Vous avez le choix d'inscrire votre enfant sur les 6 ALSH de la CdC Médoc Estuaire :

- ALSH Arsac
- ALSH le Pian Médoc
- ALSH Soussans
- ALSH Cussac
- ALSH Macau
- ALSH Ludon Médoc

•

Attention : les inscriptions se font via le portail famille de médoc estuaire. Un mot de passe provisoire sera transmis uniquement après avoir remis le dossier simplifié d'inscription (à retirer en mairie ou directement à l'acm).

Personne à contacter après remise du dossier :

M Feillard 05 64 12 06 76 ou par mail à portailfamille@medoc-estuaire.fr

<u>A noter</u>: l'ALSH de LUDON ferme ses portes 2 semaines au mois d'août et une semaine sur les vacances de Noël. (Les ALSH de MACAU, du PIAN et de SOUSSANS restent ouverts sur les fermetures de LUDON) Tous les ALSH sont fermés la veille de la rentrée scolaire.

Les plannings d'activités par période peuvent être récupérées aux accueils périscolaires. Ces documents sont aussi téléchargeables sur le site de la communauté des communes Médoc Estuaire : www.cc-medoc-estuaire.fr

Pour toutes informations, vous pouvez contactez le directeur Monsieur TAJDIRT au 06-45-75-22-21 ou par mail à l'adresse suivante : alsh.ludon@medoc-estuaire.fr